

Avis de constitution

SOCIETE « SUA QUINCAILLERIE GENERALE ET ELECTRICITE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE NOUVELLE GARE APRES
LE FEU A COTE DE SOCOCE LOT :1 ILOT : 2, Lot 1, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUA QUINCAILLERIE GENERALE
ET ELECTRICITE »

Objet : ELECTRICITE BATIMENT ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'
objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE NOUVELLE GARE
APRES LE FEU A COTE DE SOCOCE LOT :1 ILOT : 2, Lot 1,
Ilot 2

Dirigeant(s) M TIJANI UMARU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07230 du 10/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42795/GTCA/RC/2025 du 10/07/2025

